Déclaration liminaire CTL du 22 juin 2021

DGFiP privatisée, DGFiP liquidée

La privatisation de fait de la distribution de la propagande électorale vient de donner à chacun l'illustration des conséquences de la délégation de l'exercice des missions régaliennes de l'État et des services publics. Ce fiasco en annonce bien d'autres à l'heure où la DGFiP multiplie les renoncements à travers la privatisation de missions qui sont au coeur de nos métiers.

Le NRP est l'instrument majeur de cette démarche de liquidation. FO-DGFiP et les agents de notre administration maintiennent leur revendication centrale : l'abandon de ce projet délétère. Leur forte mobilisation le 10 mai (cinq points de plus qu'au plan national) en témoigne à nouveau.
Les situations individuelles insupportables qui se profilent sont déjà les conséquences bien concrètes du NRP.
FO-DGFiP 69 veille à ce que les agents ne paient pas à compter du 1er septembre des choix dogmatiques et irresponsables de fermetures de structures.

Les thèmes à l'ordre du jour de ce CTL illustrent parfaitement la volonté de l'administration de se saborder en abandonnant des missions essentielles.

La fermeture de la quasi totalité des caisses du département est emblématique de cette démarche de liquidation : le « Trésor public » n'encaisserait plus d'argent numéraire !
Ce projet est délirant et scandaleux ! FO-DGFiP dénonce avec force cette volonté de détruire notre administration et de privatiser ses missions par tranches.

Par ailleurs, le projet « **Voxusagers** » pourrait faire sourire comme nombre de gadgets directionnels connus dans le passé. Pourtant, cette démarche est révélatrice de la volonté de nier la dimension régalienne de nos missions. Au delà du temps perdu qu'elle va engendrer, elle est porteuse de nombreuses dérives, en particulier la banalisation de notre administration, soumise aux mêmes procédés managériaux que les entreprises commerciales. FO-DGFiP 69 dénonce la volonté de la DGFiP comme du sommet de l'exécutif de rabaisser l'exercice de nos missions comme il détruit le statut de ses fonctionnaires.

FO-DGFiP 69, vous invite, M. le Président, à ne pas appliquer ces mesures de destruction de notre administration.